Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 8, rue de l'Industrie
77000 MELUN

SIREN : 342 944 253

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents du **COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels au point 2.1.3 « changement de méthode comptable ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 7 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le **31/12/2025 (12 mois)**	Exercice précédent **31/12/2024 (12 mois)**

	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	538,20	538,20		
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	409 068,65	127 327,96	281 740,69	282 948,08
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 357,31	21 529,01	1 828,30	2 199,35
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (I)	432 964,16	149 395,17	283 568,99	285 147,43
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	500,00		500,00	278,00
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	178 139,74		178 139,74	138 693,15
Charges constatées d'avance	58,80		58,80	3 383,83
Valeurs mobilières de placement	584 740,00		584 740,00	734 740,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	484 254,64		484 254,64	270 819,96
Total (II)	**1 247 693,18**		**1 247 693,18**	**1 147 914,94**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL ACTIF	**1 680 657,34**	**149 395,17**	**1 531 262,17**	**1 433 062,37**

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le **31/12/2025 (12 mois)**	Exercice précédent **31/12/2024 (12 mois)**	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres	1 099 492,77	1 099 492,77	
Report à nouveau	94 204,15	12 984,02	81 220,13
Excédent ou déficit de l'exercice	-113 904,33	81 220,13	-195 124,46
Situation nette (sous total)	1 079 792,59	1 193 696,92	-113 904,33
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (I)	**1 079 792,59**	**1 193 696,92**	**-113 904,33**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	25 991,27	2 740,89	23 250,38
Total (II)	**25 991,27**	**2 740,89**	**23 250,38**
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	149 752,00	32 952,00	116 800,00
Total (III)	**149 752,00**	**32 952,00**	**116 800,00**
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 981,63	24 209,13	-15 227,50
Emprunts et dettes financières diverses		5,00	-5,00
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 039,02	148 246,51	-2 207,49
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	20 705,66	30 038,54	-9 332,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	100 000,00	1 173,38	98 826,62
Produits constatés d'avance			
Total (IV)	**275 726,31**	**203 672,56**	**72 053,75**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF	**1 531 262,17**	**1 433 062,37**	**98 199,80**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le **31/12/2025 (12 mois)**	Exercice précédent **31/12/2024** (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	30 408,00	28 744,00	1 664,00
Ventes de biens et services			
. Ventes de biens	13 247,21	12 173,21	1 074,00
. dont ventes de dons en nature			
. Ventes de prestations de services	8 153,64	1 473,50	6 680,14
. dont parrainages	3 806,64	282,50	3 524,14
Produits de tiers financeurs			
. Concours publics et subventions d'exploitation	84 330,07	65 426,25	18 903,82
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible			
. Ressources liées à la générosité du plublic			
. Dons manuels	479 246.02	388 889,55	90 356.47
. Mécénats	7 000,00	6 000,00	1 000,00
. Legs, donations et assurances-vie			
. Contributions financières	269 566,87	903 119,31	-633 552,44
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	2 630,75	0,59	2 630,16
Total des produits d'exploitation (I)	**894 582.56**	**1 405 826,41**	**-511 243.85**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	2 726,18	2 760,48	-34,30
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	140 857,96	189 079,58	-48 221,62
Aides financières	488 231,89	926 726,76	-438 494,87
Impôts, taxes et versements assimilés	7 997,00	12 592,14	-4 595,14
Salaires et traitements	134 403,49	108 536,59	25 866,90
Cotisations sociales	56 806,87	49 366,03	7 440,84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 804,50	12 827,24	-22,74
Dotations aux provisions	116 800,00	1 264,00	115 536,00
Reports en fonds dédiés	23 250.38		23 250.38
Autres charges	42 794,51	36 092,46	6 702,05
Total des charges d'exploitation (II)	**1 026 672.78**	**1 339 245,28**	-312 572.50
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**-132 090,22**	**66 581,13**	-198 671,35
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	21 742,35	16 972,66	4 769,69
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	**21 742,35**	**16 972,66**	4 769,69
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	236,46	449,03	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)	**236,46**	**449,03**	-212,57

	Exercice clos le **31/12/2025 (12 mois)**	Exercice précédent **31/12/2024** (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**21 505,89**	**16 523,63**	4 982,26
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**-110 584,33**	**83 104,76**	-193 689,09
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		10,01	-10,01
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciations			
Total des produits exceptionnels (V)		**10,01**	-10,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1,64	-1,64
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)		**1,64**	-1,64
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**8,37**	-8,37
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	3 320,00	1 893,00	1 427,00
Total des produits (I + III + IV)	893 074,53	1 422 809,08	-529 734,55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 006 978,86	1 341 588,95	-334 610,09
EXCEDENT OU DEFICIT	**-113 904,33**	**81 220,13**	-195 124,46
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	42 804,00	43 560,16	-756,16
Total	**42 804,00**	**43 560,16**	**-756,16**
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	42 804,00	43 560,16	-756,16
Total	**42 804,00**	**43 560,16**	**-756,16**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 18

1.1 OBJET SOCIAL 18
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES 18
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 19

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 20

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX 20
2.1.1 Préambule 20
2.1.2 Cadre légal de référence 20
2.1.3 Changement de méthode comptable 20
2.2 DÉROGATIONS 21
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux 21

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 22

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF 22
3.1.1 Principes généraux 22
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) 22
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C » 22
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé 23
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements 23
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières 23
3.1.1 Etat des échéances des créances 24
3.1.2 Tableaux des dépréciations 24
3.1.3 Disponibilités 25
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan 25
3.1.5 Charges constatées d'avance 25
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF 26
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 26
3.2.2 Fonds dédiés 27
3.2.3 Provisions pour risques et charges 28
3.2.3.1 Tableau de variation 28
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés 28
3.2.4 Dettes 28
3.2.4.1 Etat des échéances 28
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales 29
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan 29

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 30

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 30
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 32
4.2.1 Produits liés à la générosité du public 32
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie 32
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers 32
4.2.1.3 Mécénat 32
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public 33
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public 33
4.2.2.1 Parrainage des entreprises 33
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie 33
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public 33
4.2.3 Subventions et autres concours publics 34
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations 35
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés 35
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 35
4.3.1 Modalités de répartition des charges 35
4.3.2 Missions sociales 36
4.3.3 Frais de recherche de fonds 36

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public 36
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources 36
4.3.4 Frais de fonctionnement 37
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations 37
4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice 37
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD 37
4.4.1 Principes généraux 37
4.4.2 Principes de valorisation 38
4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD 39
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 40
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes 40
4.6.2 Charges et produits exceptionnels 40
4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) 41
4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER) 41
4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public 43
4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public 43

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE 44

5.1 AUTRES INFORMATIONS 44
5.1.1 Informations relatives aux bénévoles 44
5.1.2 Informations relatives au personnel salarié 45
5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice 45
5.1.4 Certification du nombre d'adhérents 45

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu des reversements de Legs sur l'exercice pour un montant de 73 393.08 euros contre un montant exceptionnel de 647 268.50 euros en 2024 expliquant la baisse des produits sur l'exercice.
- Les projets annoncés en 2024 concernant les effectifs du comité se sont concrétisés courant 2025 par l'embauche d'une secrétaire comptable en juin et une coordinatrice fin février que la directrice en poste a accompagné jusqu'à fin juillet
- Une provision pour charges a été constituée dans le cadre du congé de fin de carrière octroyé à la directrice dont le départ à la retraite sera effectif début 2027.

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne

- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »

- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »

- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »

- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »

- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

Les incidences chiffrées sur la présentation du bilan et compte de résultat du comité sont les suivantes :

- A l'actif, la ligne des charges constatée d'avance a été reclassée au-dessus des valeurs mobilières de placement. Le montant comptabilisé en 2025 est de 58.80 euros contre 3 383.83 euros en 2024.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A Début Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Fin exercice
Immobilisations incorporelles	538			538
Immobilisations corporelles	421 985	11 226	785	432 426
Immobilisations financières				
Total	**422 523**	**11 226**	**785**	**432 964**

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	**11 226**	**785**
→ Travaux de couverture	6 400	
→ Travaux d'isolation	3 800	
→ Materiel informatique	1 026	785
Immobilisations corporelles	**0**	**0**
→ …		
→ …		
Immobilisations financières	**0**	**0**
→ …		
→ …		

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	538			538
Amort.Immobilisations corporelles	136 837	12 805	785	148 857
Amort.Immobilisations financières				
Total	**137 375**	**12 805**	**785**	**149 395**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés		NEANT		
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	500	500	
→ Autres Créances	150 897	150 897	
→ Créances reçues par legs ou donations	27 243	27 243	
→ Charges constatées d'avance	59	59	
Total	**178 699**	**178 699**	**0**

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	584 740	584 740			
Total	584 740	584 740	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	379 160	
Livrets et comptes épargne	104 666	2 101
Caisse	429	
Total	**484 255**	**2 101**

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients	500	278
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Leegs à recevoir de la LNCC	27 243	
→ Avoir à recevoir	885	1 235
→ Dons à recevoir	141 773	128 246
→Divers produits à recevoir	8 268	9 213
→		
→		
Disponibilités		
Total	**178 669**	**138 972**

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
… Sage		97
… Abonnement La république Seine et Marne		13
… Doc up		631
… Grenke	59	59
… Eurolactique		2 585
Total	**59**	**3 385**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	1 099 493							1 099 493
Report à nouveau	12 984	81 220	119 966					94 204
Excédent ou **déficit de l'exercice**	81 220	-81 220	-119 966			113 904	311 062	-113 904
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	**1 193 697**	**0**	**0**	**0**	**0**	**113 904**	**311 062**	**1 079 793**

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exerice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		**2 741**	**2 741**	**0**	**0**	**2 741**
→ …ARS APA	2015	2 741	2 741			2 741
→ …						
→ …						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		**63 250**	**0**	**23 250**	**0**	**23 250**
→ Fonds Leclerc	2025	63 250		23 250		23 250
→ …						
→ …						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		63 250	0	23 250	0	23 250
→						
→ …						
→ …						
→ …						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
→ …						
→ …						
Total		**65 991**	**2 741**	**23 250**	**0**	**25 991**

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 *Tableau de variation*

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	32 952	1 600		34 552
→ Provision Congé de fin de carrière		115 200		115 200
Total	**32 952**	**116 800**	**0**	**149 752**

3.2.3.2 *Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 *Etat des échéances*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	8 982	8 982		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 039	146 039		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	20 706	20 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	100 000	100 000		
Produits constatés d'avance		0		
Total	**275 727**	**275 727**	**-**	**-**

3.2.4.2 *Détail des dettes fiscales et sociales*

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	**4 483**	**4 048**
→ Impôt sur les sociétés	3 320	628
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 163	791
→ Etat charges à payer		2 629
Dettes sociales :	**16 223**	**25 991**
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 864	3 752
→ Caisse de retraite	1 902	1 381
→ Caisse de prévoyance	1 640	735
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 582	13 111
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 359	6 129
→ Prélèvement à la source	876	883
Total	**20 706**	**30 039**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**10 672**	**8 009**
→ FNP - Factures non parevenues Frs	10 672	8 009
→ FNP - Factures non parevenues LNCC	91 924	103 376
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0**	**0**
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0**	**0**
...		
Autres dettes :	**100 000**	**1 174**
Subventions à verser	10 000	
Recherche nationale à verser	90 000	
Divers charges à payer		1 174

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	605 620,51	601 803,87	1 134 661,72	1 134 661,72
1.1 Réalisées en France	*605 620,51*	*601 803,87*	*1 134 661,72*	*1 134 661,72*
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	*144 967,18*	*144 780,68*	*230 252,07*	*230 252,07*
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	*460 653,33*	*457 023,19*	*904 409,65*	*904 409,65*
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	134 761,55	111 626,43	161 489,30	148 001,04
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*134 761,55*	*111 626,43*	*161 489,30*	*148 001,04*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146 476,80	123 114,58	42 280,93	28 993,34
3.1 Frais d'information et de communication	*14 729,98*	*14 729,98*	*3 182,24*	*3 182,24*
3.2 Frais de fonctionnement	*117 126,61*	*93 764,39*	*24 431,28*	*11 153,69*
3.3 Autres charges	*14 620,21*	*14 620,21*	*14 667,41*	*14 657,41*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	*116 800,00*	*116 800,00*	*1 264,00*	*1 264,00*
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	*3 320,00*		*1 893,00*	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	23 250,38	23 250,38		
TOTAL CHARGES	1 030 229,24	976 595,26	1 341 588,95	1 312 920,10
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-113 904,33		81 220,13	

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	27 273,51	27 273,51	28 343,82	28 343,82
Réalisées en France	*27 273,51*	*27 273,51*	*28 343,82*	*28 343,82*
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 088,20	9 088,20	8 661,34	8 661,34
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	6 441,93	6 441,93	6 555,00	6 555,00
TOTAL	42 803,64	42 803,64	43 560,16	43 560,16

077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-665 533,73**	**-665 533,73**	**-1 192 953,87**	**-1 192 953,87**
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-30 408,00*	*-30 408,00*	*-28 744,00*	*-28 744,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-486 246,02*	*-486 246,02*	*-394 889,55*	*-394 889,55*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-148 879,71*	*-148 879,71*	*-769 320,32*	*-769 320,32*
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-166 461,11**		**-164 428,96**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	*-3 806,64*		*-282,50*	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	*-160 013,72*		*-164 135,86*	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*-2 640,75*		*-10,60*	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**-84 330,07**		**-65 426,25**	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	**-916 324,91**	**-665 533,73**	**-1 422 809,08**	**-1 192 953,87**

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**TOTAL**	**Dont générosité du public**	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	**-42 803,64**	**-42 803,64**	**-43 560,16**	**-43 560,16**
Bénévolat	*-42 803,64*	*-42 803,64*	*-43 560,16*	*-43 560,16*
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**-42 803,64**	**-42 803,64**	**-43 560,16**	**-43 560,16**

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
	NEANT
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	**0**

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 *Autres produits liés à la générosité du public*

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Reversement de legs	73 393	647 269
→ Operation Leclerc adolescent	30 653	32 326
→ Divers contributions reçues	5 507	59 389
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestation et ventes	13 584	11 973
→ Prestations affectées aux missions sociales	4 000	1 391
→ Produits financiers	21 742	16 973
Total	**148 880**	**769 320**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 *Parrainage des entreprises*

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 *Contributions financières sans contrepartie*

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Produit exceptionnel		11
→ Produits des activités annexes	2 641	
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	**2 641**	**11**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	**0**	**0**

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	NEANT	
Total	**0**	**0**

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par une clé de répartition et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2024 et a été reconduit pour l'année 2025.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations de matériel	8 798	1 055	507	10 360
Assurance	594	20	627	1 240
Electricité et eau	2 451	54	189	2 694
Téléphone	1 966	43	151	2 160
Affranchissement	291	2 555	120	2 966
Autres (à préciser)				0
Total	**14 099**	**3 727**	**1 593**	**19 419**

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition. Les indemnités de congés de fin de carrières et les charges afférentes sont comptabilisées en frais de fonctionnement

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	28 337	71 319
Actions d'information, de prévention et de dépistage	24 156	35 564
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de societé et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	49 318	36 895
Frais de fonctionnement (dont communication)	89 399	14 125
Total	**191 210**	**157 903**

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2025**	**2024**
Actions pour les malades	96 082	166 914
Actions d'information, prévention,dépistage	27 357	50 118
Actions de formation		
Actions de recherche	19 812	11 732
Actions autres	1 717	1 489
Total	**144 967**	**230 252**
Versement à d'autres organismes	**2025**	**2024**
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	460 653	904 410
Actions autres		
Total	**460 653**	**904 410**

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	14 730	3 182
Frais de gestion :	103 849	13 986
Frais de formation administratif	15	39
Impots et taxes	1 749	662
Cotisation statutaire	11 513	9 745
Charges financieres	1 816	1 840
Dotation aux amortissements	12 805	12 827
Total	**146 476**	**42 281**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	23 250	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	**23 250**	**0**

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	42 804	43 560
	Total	**42 804**	**43 560**

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇨ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	804				1922						2 726
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	35 079				75 223		30 556				140 858
Aides financières	27 579	460 653									488 232
Impôts, taxes et versement assimilés	5 985				197		1815				7 997
Salaires et traitements	36 050				35 778		62 575				134 403
Charges sociales	16 443				13 539		26 824				56 807
Doations aux amortissements et dépréciations							12 805				12 805
Dotations aux prévisions								116 800			116 800
Reports en fonds dédiés										23 250	23 250
Autres charges	23 027				8 102		11666				42 795
Charges financières							236				236
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									3 320		3 320
TOTAL	144 967	460 653	0	0	134 762	0	146 477	116 800	3 320	23 250	1030 229

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction-nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	27 274		9 088	6 442	42 804
TOTAL	**27 274**	**0**	**9 088**	**6 442**	**42 804**

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 700
Total	**7 700**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ → … → … → …	neant
Total	**0**
Charges exceptionnelles	
→ → … → … → … → … → … → …	
Total	**0**

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE Détails	077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2025 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2024 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		***601 803,87***	***1 134 661,72***
1.1 Réalisées en France		*601 803,87*	*1 134 661,72*
Actions réalisées par l'organisme		*144 780,68*	*230 252,07*
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		96 081,66	166 913,63
Soins de supports		*96 081,66*	*166 913,63*
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		27 170,38	50 118,16
Prévention primaire		*282,80*	*500,72*
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		431,74	405,78
Actions de société et politique de santé		1 285,28	1 082,77
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		19 811,62	11 731,73
Versements à d'autres organismes agissant en France		*457 023,19*	*904 409,65*
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		457 023,19	904 409,65
1.2 Réalisées à l'étranger			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		***111 626,43***	***148 001,04***
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		*111 626,43*	*148 001,04*
Frais d'appel de dons		71 254,44	111 359,52
Frais d'appel des legs		1 620,00	
Frais traitements des dons		30 673,79	31 756,22
Frais de traitements des legs		6 309,36	4 885,30
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		1 768,84	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		***123 114,58***	***28 993,34***
3.1 Frais d'information et de communication		*14 729,98*	*3 182,24*
Frais d'information et de communication externe		14 688,19	3 182,24
Frais d'information et de communication interne		41,79	
3.2 Frais de fonctionnement		*93 764,39*	*11 153,69*
Frais de gestion		80 487,28	708,59
Formation administrative		15,00	38,62
Impôts et taxes		1 748,85	661,52
Cotisation statutaire 10%		11 513,26	9 744,96
3.3 Autres charges		*14 620,21*	*14 657,41*
Charges financières		1 815,71	1 830,17
Dotations aux amortissements		12 804,50	12 827,24
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		**836 544,88**	**1 311 656,10**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		***116 800,00***	***1 264,00***
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		***23 250,38***	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		**976 595,26**	**1 312 920,10**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	***27 273,51***	***28 343,82***
Réalisées en France	*27 273,51*	*28 343,82*
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	***9 088,20***	***8 661,34***
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	***6 441,93***	***6 555,00***
TOTAL	**42 803,64**	**43 560,16**

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report	23 250,38	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	23 250,38	

077 - COMITÉ DE LA SEINE ET MARNE	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-665 533,73***	***-1 192 953,87***
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-30 408,00*	*-28 744,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-486 246,02*	*-394 889,55*
Dons manuels non affectés	-419 625,78	-379 310,59
Dons manuels affectés	-59 620,24	-9 578,96
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécenat	-7 000,00	-6 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-148 879,71*	*-769 320,32*
Manifestations	-1 172,70	-11 403,21
Ventes (dont abonnement à vivre)	-12 411,51	-60,00
Prestations et autres ventes		-510,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-4 000,00	-1 391,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-21 742,35	-16 972,66
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-109 553,15	-738 983,45
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-665 533,73	-1 192 953,87
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-311 061,53	-119 966,23
TOTAL	**-976 595,26**	**-1 312 920,10**

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**377 281,42**	**485 548,65**
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-311 061,53	-119 966,23
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	1 578,44	11 699,00
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**67 798,33**	**377 281,42**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	***-42 803,64***	***-43 560,16***
Bénévolat	*-42 803,64*	*-43 560,16*
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**-42 803,64**	**-43 560,16**

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la G	Dotation brute	Dotation à neutraliser
21/03/2014	GRAELING (Notaire) -	281 192,66		150 000,00	131 192,66	5 621,78	2 622,89
21/03/2014	GRAELING (Notaire) -	9 396,29			9 396,29	375,54	375,54
21/03/2014	GRAELING (Notaire) -	27 492,85			27 492,85	1 098,81	1 098,81
21/03/2014	GRAELING (Notaire) -	18 792,58			18 792,58	751,09	751,09
10/06/2014	LORENOVE - Porte et	5 900,00			5 900,00	235,87	235,87
24/06/2014	CANTILLON - Automati	2 976,56			2 976,56	119,00	119,00
12/08/2014	GRDF - Branchement g	561,09			561,09	37,40	37,40
28/08/2014	DELORD - Chauffage	12 080,12			12 080,12	805,04	805,04
28/08/2014	DELORD - Plomberie	2 977,77			2 977,77	119,06	119,06
30/09/2014	CANTILLON - Electric	18 681,71			18 681,71	747,07	747,07
28/10/2014	IDECO - Peintures gr	3 519,00			3 519,00	234,57	234,57
20/11/2014	BRICO DEPOT - Aménag	2 447,91			2 447,91	163,22	163,22
03/02/2015	BRICO DEPOT	1 455,41			1 455,41	97,08	97,08
11/02/2015	IDECO - Peintures di	5 106,00			5 106,00	340,56	340,56
19/05/2020	I DECO PEINT MUR + D	4 272,00			4 272,00	284,80	284,80
13/12/2022	PORTABLE DELL LATITU	969,00			969,00	306,85	306,85
13/12/2022	OPTIPLEX 5000 + ECRA	1 148,30			1 148,30	363,62	363,62
13/01/2023	BUSTE GIROMEDICAL	992,74			992,74	198,55	198,55
17/02/2023	FINESTRA 2 FENETRES	2 016,70			2 016,70	80,67	80,67
18/06/2024	LNCC PC DELL LATITUD	1 128,24			1 128,24	376,08	376,08
21/07/2025	LNCC DELL LATITUDE 3				1 026,06	152,01	152,01
22/08/2025	BRILLANT COUVERTURE				6 400,00	229,33	229,33
28/10/2025	BRILLANT COUVERTURE				3 800,00	66,50	66,50
		403 106,93			264 332,99	12 804,50	9 805,61

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	**7**			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc.…				
Bénévoles "administratifs"	**1**			
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc.…) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.		386	0,23	6 870
Bénévoles de terrain	**22**			
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.…		1 210	0,74	21 562,20
réunions…		137	0,08	2 432,43
Organisation de manifestations		476	0,29	8 482,32
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones…)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises…		10	0,01	178,20
Représentation des usagers		184	0,11	3 278,88
Total	**23**	**2 402**	**1,46**	**42 804**

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres….	3	4 628	3
Total	**3**	**4 628**	**2,54**

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions … … …	Frais de transport et hébergement Restauration … … …	1 182 118
	Total	**1 300**

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 801 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.